

les
dni

LES DERNIÈRES NOUVELLES D'INGWILLER



OCTOBRE > DÉCEMBRE
2024 · N° 44

SOMMAIRE

DNI OCTOBRE · NOVEMBRE DÉCEMBRE 2024

Le mot du maire.....	page 3
Travaux	page 4
Extraits synthétiques des séances de CM.....	pages 5 à 8
Environnement urbain	page 9
LE MARAIS DU STELLSTEG	page 10
La lettre du SMICTOM.....	page 11
Les brèves du marché.....	page 12
Messti.....	page 12
La parole à l'opposition.....	page 12
Journée conviviale	page 13
Concours photos	page 13
Inauguration de L'orgue de l'Église Catholique	page 13
Exposition "Pièces uniques"	page 14
Vie scolaire.....	page 14
Chemin des sobriquets.....	page 15
La vie associative.....	page 15
Le P'tit déclic - Épicerie solidaire.....	page 16
1 ^{er} trail des comtes de Hanau-Lichtenberg.....	page 16
Les brèves de notre bibliothèque municipale.....	page 17
La Police Municipale.....	page 17
Une entreprise se présente - Schlotterbeck.....	page 18
Les brèves de la Communauté des communes HLPP.....	page 19
Retour sur images.....	page 20 à 22
Etat civil.....	page 23
Calendrier des manifestations.....	pages 24 à 26
Informations pratiques.....	page 27

Des exemplaires de DNI sont disponibles
en mairie et vous trouverez également les
versions pdf sur le site de la mairie.

www.mairie-ingwiller.eu



Pour nous contacter

Téléphone 03 88 89 47 20
contact@mairie-ingwiller.eu

Mairie d'Ingwiller
85 rue du Gal Goureau, 67340 Ingwiller
www.mairie-ingwiller.eu

 Mairie d'Ingwiller

LUNDI FERMÉ

MARDI de 9h00 à 12h00 et 14h00 à 17h00
MERCREDI de 9h00 à 12h00 et 14h00 à 18h00
JEUDI de 9h00 à 12h00 et 14h00 à 17h00
 VENDREDI de 9h00 à 12h00 et 14h00 à 17h00
SAMEDI 9h00 à 12h00

Comité de rédaction des DNI : Commission Communication
Conception et mise en page erwannfest.fr
Impression: imprimerie BOVI - ImprimVert®
Crédits photos ©freepik ©mairie Ingwiller





ÉDITO

LE MOT DU MAIRE

Chères Ingwilleroises, chers Ingwillerois, chères lectrices et lecteurs,

Les actualités de notre commune ont été nombreuses depuis le dernier numéro de nos DNI. Cette nouvelle édition vous en offrira un éventail détaillé.

Fidèles aux engagements pris en 2014 et renouvelés en 2020, nous poursuivons nos efforts pour mettre à votre disposition des services publics de qualité et un cadre de vie agréable au quotidien.

J'espère qu'en cette période estivale vous avez pu profiter d'un moment de répit, le temps d'une pause.

Mais elle n'a pas été une trêve pour tout le monde et l'avancement de nos nombreux chantiers en témoigne. Les travaux route de Haguenau, ô combien nécessaires mais aussi très impactants sur nos déplacements en attestent tout particulièrement. Une fois encore, je souhaite remercier, pour leur patience, les riverains qui subissent ces travaux.

En cette rentrée de nos écoliers, vous le lirez en détail sous la rubrique « La Police Municipale vous informe », de nouvelles mesures de stationnements et d'arrêts ont été mises en place pour sécuriser nos enfants dans leurs déplacements. Une mesure importante à nos yeux tout comme l'interdiction de fumer dans le périmètre de nos écoles, afin de réduire le tabagisme des jeunes et l'exposition au tabagisme passif des enfants, mais aussi de préserver l'environnement des mégots de cigarettes (qui polluent à eux seuls 500 litres d'eau par mégot).

Après d'importants travaux d'agrandissement, le nouvel espace périscolaire a ouvert ses portes depuis la rentrée. L'augmentation de cette structure permet d'accueillir 145 enfants sur les créneaux périscolaires de midi et le soir jusqu'à 18h30, services qui relèvent de la compétence de l'intercommunalité.

Nous avons eu la joie d'inaugurer l'orgue de l'église catholique Sainte Marie-Madeleine, un projet de restauration soutenu par l'ensemble des élu(e)s afin de préserver un patrimoine culturel et culturel.

Pour clôturer une année de jubilé, une messe télévisée aura lieu le 6 octobre à 11h00 en cette même église. Un grand bravo au facteur d'orgues et aux organisateurs des événements.

Pour ce dernier trimestre de l'année, le conseil municipal continuera de faire avancer les projets à venir :

- L'aménagement de la rue des Ecoles
- Un équipement de trottoirs route de Bouxwiller
- L'objectif d'un nouveau plateau sportif
- Les études sur le secteur centre-ville dans le cadre du programme « Petites villes de demain »

L'automne ne sera non seulement une saison haute en couleurs mais également haute en ardeur et persévérance !

Belle saison à vous !

Votre maire
Hans DOEPPEN

TRAVAUX

CHANTIER ROUTE DE HAGUENAU

Le 30 août dernier, les importants travaux de remplacement du collecteur d'assainissement et du réseau d'eau potable ont été réalisés comme prévus au planning général, malgré des difficultés rencontrées dû à l'instabilité du sous-sol. Celui-ci a été doté d'un enrochement pour stabiliser la pose des tuyaux. Dans la continuité, la phase d'enfouissement des réseaux secs (fibre, Télécom, éclairage public) nécessite encore de gros moyens mécaniques et humains. La pose de la grave bitume sur le tronçon Menchhoffen jusqu'à la route d'Uttwiller permet cependant une circulation plus aisée sur ce tronçon. Au niveau du carrefour Rue du Général De Gaulle, la création d'un rond-point franchissable, nécessitera encore une fois l'interdiction de circuler dans cette zone au moment de l'aménagement. Notre objectif est de pouvoir poser le tapis d'enrobés définitif sur ce chantier pour la fin du mois de Novembre.



BASSIN DE DÉPOLLUTION ROUTE DE HAGUENAU

Après les travaux de génie civil réalisés premier semestre 2024, cet ouvrage a été équipé, durant cet été, de tous les éléments techniques et électroniques pour permettre au SDEA de lancer prochainement la campagne d'essais hydrauliques. Après cette opération, un aménagement définitif de la zone concernée sera réalisé.



BRÈVES SUR NOTRE PROJET D'AMÉNAGEMENT ET VÉGÉTALISATION DES COURS D'ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE

Des travaux de fouilles ont été réalisées par la société Archéologie Alsace au mois de juillet en préambule de ce futur chantier. Ces travaux ont consisté en quatre sondages sur l'ensemble de la zone concernée. Les conclusions ainsi que la remise d'un rapport relatif à ces fouilles, nous parviendront dans les meilleurs délais.





LA VIE À INGWILLER

EXTRAITS SYNTHÉTIQUES DE SÉANCES DE CONSEIL MUNICIPAL

Régulièrement nous vous communiquerons quelques extraits de compte-rendu de nos réunions de conseil municipal. L'intégralité des compte-rendu sont disponibles sur notre site www.mairie-ingwiller.eu

CONSEIL MUNICIPAL DU 24/06/2024

Aménagement du territoire et politique de la ville – Petites Villes de Demain – Action « Ingwiller 1A - Transformation des coupures urbaines en coutures urbaines » - Etudes et diagnostics pré opérationnels pour la démolition de la friche de l'ancien Centre de Secours, la revalorisation du rempart et le réaménagement paysager de la parcelle cadastrée section 1 n° 45 - Approbation du projet et du plan de financement et demande de subvention

M. le Maire rappelle que par délibération du 31 mai 2021, le conseil municipal d'Ingwiller a approuvé la convention d'adhésion au programme Petites Villes de Demain (PVD) qui définit les enjeux pour revitaliser la commune et renforcer son rôle de bourg-centre structurant du territoire de la Communauté de Communes Hanau La Petite Pierre (CCHLPP).

Par délibération en date du 25 septembre 2023 le conseil municipal d'Ingwiller a approuvé la convention cadre « PVD » valant Opération de Revitalisation de Territoire (ORT) et fixant un programme d'actions à réaliser sur la commune pour répondre aux problématiques rurales d'aujourd'hui qui sont la décroissance et la déprise démographique, la dislocation du lien social, la précarité énergétique la fragilisation du tissu commercial et du centre-ville et l'isolement territorial.

L'une des actions envisagées vise à favoriser l'accessibilité piétonne vers le centre-ville selon les modes alternatifs à la voiture individuelle.

Le projet s'inscrit dans la fiche-action PVD « Ingwiller 1A », intitulée « Transformation des coupures urbaines en coutures urbaines ».

Il consiste en la réalisation d'un cheminement reliant la Rue du Pasteur Herrmann à la Rue du 11 Novembre, suivant un itinéraire empruntant le parc public, la rue du Fossé et traversant le rempart historique de la ville.

Le projet contribuera ainsi à relier en mobilité douce la rue du Fossé à la place du Marché, en plein centre-ville, à un endroit qui impose actuellement un détour de plusieurs minutes à pied.

L'opération prévoit également la résorption d'une friche par la démolition d'un bâtiment qui n'a plus d'usage, un ancien Centre de Secours d'environ 350 m², adossé au rempart, et dont la structure présente des signes de fragilités empêchant sa réhabilitation.

De surcroît, les 250 m² d'enrobé attenants au bâtiment seront désimperméabilisés. L'ensemble de la parcelle sera transformé en un espace paysager arboré, avec un cheminement et un stationnement enherbé.

Les intérêts de ce projet sont multiples.

Tout d'abord, la disparition de cette verrue urbaine et sa végétalisation mettront en valeur le rempart, inscrit Monument Historique.

Ensuite, le projet générera de nouveaux usages, favorisant les déplacements doux en centre-ville, créant un îlot de fraîcheur et quelques places supplémentaires pour desservir les commerces de centre-ville.

Enfin, il valorisera un autre projet PVD qui aura lieu juste de l'autre côté du rempart : la réhabilitation de la maison du 49, rue du 11 Novembre, en habitat inclusif.

Pour accompagner la commune dans la définition du projet il est proposé de confier une mission de maîtrise d'œuvre à un bureau d'architecte.

Sa mission consistera notamment à réaliser les actions suivantes :

- **Phase Relevé/diagnostic :**
 - Etablir un relevé des lieux permettant de définir les contours de l'opération (enceinte médiévale, bâtiment à démolir et ses abords, limites parcellaires) ;
 - Echanges avec la ville d'Ingwiller pour définir les besoins ;
 - Echanges avec la DRAC en ce qui concerne les attendus pour le monument protégé.
- **Phase Esquisse/APS :**
 - Réaliser, en tenant compte des orientations d'aménagement urbains et réflexions en cours, une proposition graphique d'aménagement (stationnements véhicules, vélos, cheminement piétons, éclairage public...);
 - Réaliser une proposition d'intervention sur le monument (nature de la rénovation, ouverture ou fermeture de passage) et la soumettre à la DRAC.
- **Phase APD :**
 - Etablir une proposition graphique et technique du projet dans son ensemble ;
 - Etablir une estimation financière ;
 - oEtablir un permis de démolir et un projet d'aménagement paysager.

Le montant global de ces missions est estimé à 10 000 € HT.

A cette somme il conviendra d'ajouter une dépense de 2 212 € HT pour la réalisation de divers diagnostics.

Le projet peut potentiellement bénéficier de subventions à hauteur de 80%.

Compte-tenu de ces éléments, le plan de financement serait le suivant :

Etudes pré-opérationnelles - Démolition de l'ancien CS et réaménagement de la parcelle - Plan de financement - 2024	
DEPENSES	€ HT
Etude de maîtrise d'œuvre d'architecte	10 000,00
Diagnostos amiante et plomb	1 500,00
Demande volontaire de diagnostic archéologique anticipé (0,68€/m²)	712,64
Total des dépenses	12 212,64
RECETTES	€
Région Grand Est - PVD+	9 770,11
Ville d'Ingwiller	2 442,53
Total des recettes	12 212,64

80%
20%

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

1. Approuve le projet visant à réaliser les études et diagnostics pré opérationnels nécessaires pour le développement de l'avant-projet de l'opération « Démolition de l'ancien Centre de Secours, revalorisation du rempart et réaménagement paysager de la parcelle cadastrée section 1 n° 45 » pour un montant de 12 212.64 € HT ;
2. Autorise le Maire ou son représentant à solliciter toutes les subventions pouvant participer financièrement au projet, notamment le soutien de la Région Grand Est ;
3. Autorise M. le Maire à signer tous les documents concourants à l'aboutissement de la procédure.

Domaine et patrimoine - Actes de gestion du domaine public - Convention d'établissement et d'exploitation du réseau câblé de communication audiovisuelle sur le territoire de la commune - Signature d'un protocole d'accord fixant la date de fin de la convention, les modalités de fin d'exploitation et de remise du réseau à la commune

M. le Maire rappelle que la commune d'Ingwiller a conclu le 1er juillet 1991 avec la société EST VIDEOCOMMUNICATION aux droits de laquelle vient la société SFR FIBRE SAS (dénommée précédemment NUMERICABLE), un contrat relatif à l'établissement et à l'exploitation d'un réseau câblé.

En application de la Convention, la Société a établi un réseau câblé permettant la réception et la distribution de services de radiodiffusion sonore et de télévision.

Les dispositions contractuelles prévoient que la convention est conclue pour une durée de 25 ans, portée à 30 ans par avenant modificatif, à compter de l'ouverture commerciale du Réseau constatée contradictoirement et par écrit par la Société et la Commune.

La convention d'établissement et d'exploitation du réseau de communication audiovisuelle par câble arrivera à échéance postérieurement au 1er avril 2024 à une date arrêtée entre les parties.

Par ailleurs, constatant l'obsolescence du réseau et considérant qu'il ne répond plus aux besoins de la collectivité en raison notamment du déploiement de la fibre, des discussions ont été engagées avec la société SFR FIBRE SAS en vue de rechercher un accord quant à la date de fin et aux modalités de fin de la convention et de remise des biens constitutifs du réseau.

Aussi, il est proposé de conclure avec la société SFR FIBRE SAS le protocole d'accord ci-joint qui fixe la date de fin de la convention ainsi que les modalités de fin d'exploitation et de remise du réseau à la commune.

Ce protocole d'accord propose de fixer la date de fin de la convention au 31 décembre 2024.

En conséquence, l'exploitation du réseau par la société en application et dans le cadre de la convention cessera à la même date.

Les biens du réseau listé ci-dessous seront remis à titre gratuit à la commune le 31/12/2024.

Commune	INSEE	Optique		Infra		
		CAB (m)	CAB (m)	CAB		
				Arrière (RF)	POURRAIS (m)	AVANT (m)
Ingwiller	67122	4 035	17 145	50	10 000	15 100

La commune s'étant déterminée sur la non-poursuite du service de distribution de services audiovisuels, et de l'exploitation du réseau, tous les contrats commerciaux de distribution de services audiovisuels conclus dans le cadre de l'exploitation du réseau prendront fin à la date du 31 décembre 2024.

La société SFR FIBRE SAS fera sa propre affaire quant à

l'information des clients et des bailleurs et mettra un terme aux contrats de fourniture d'électricité avec son fournisseur.

Nombre d'abonnés sur la commune d'après les derniers chiffres communiqués par la société SFR :

- 15 abonnés TV (14 en « numérique » et 1 en « analogique ») ;
- 60 logements en service antenne : ALSACE HABITAT (45), DOMIAL (4), Hôtel (11).

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

1. **Approuve** le projet de protocole d'accord annexé à la présente délibération ;
2. **Autorise** M. le Maire à signer ledit protocole d'accord ainsi que tout document relatif à ce dossier.

Dispositif 2024/2026 de soutien de la Communauté de Communes aux Communes Hanau La Petite Pierre (CCHLPP) pour l'installation d'équipements de stationnement pour vélos - signature d'une convention de partenariat

M. Jean-Marc KRENER, Adjoint au Maire, informe les élus que pour sécuriser et encourager la pratique cyclable, le Conseil Communautaire a adopté, lors de sa séance du 30 mai, le dispositif 2024-2026 de soutien de la Communauté de Communes aux communes, pour l'installation d'équipements de stationnement pour vélos.

Par ce dispositif, la Communauté de Communes Hanau-La Petite Pierre (CCHLPP) entend soutenir ses communes volontaires dans l'installation d'équipements de stationnement pour vélos.

Le Schéma directeur Vélo de la CCHLPP, adopté par délibération n°3 du Conseil communautaire du 29 septembre 2022, au-delà de la nécessité de développer le maillage cyclable, préconise en effet de renforcer l'offre de stationnement existante pour les vélos.

Ce dispositif prévoit :

- l'achat, par la CCHLPP, de supports d'attache, communément appelés "arceaux" personnalisés (logo « hlpp »), pouvant accueillir 2 vélos ;
- la mise à disposition de 20 arceaux maximum aux communes qui accueillent un Regroupement Intercommunal Pédagogique Concentré (RPIC), à installer dans l'enceinte de l'école ;
- la mise à disposition de 5 arceaux maximum aux communes, à installer à proximité (moins de 5 minutes à pied) de l'école (si elle n'accueille pas un RPIC), d'un arrêt de bus ou d'un équipement, espace ou établissement public ;
- La CCHLPP achète les équipements et les met à disposition de la Commune qui les installe dans un délai de trois mois.

La Commune, formellement candidate au dispositif de soutien, s'engage à :

- payer à la CCHLPP 65 % du montant HT des équipements si elle ne respecte pas les conditions d'installation ;
- entretenir régulièrement les arceaux afin de prévenir leur dégradation dans le temps ;
- assurer les arceaux contre tout dommage ;
- mentionner le soutien de la CCHLPP pour toute communication relative aux équipements ;
- autoriser la CCHLPP à mettre en place des panneaux d'information sur la démarche et le plan de financement des équipements.

La mise en œuvre de ce dispositif de soutien de la Communauté de Communes aux communes pour l'installation d'équipements de stationnement pour vélos se traduit par la signature d'une convention de partenariat jointe en annexe de la présente délibération.

Pour permettre à la commune de bénéficier du dispositif il a y lieu d'autoriser M. le Maire à signer ladite convention.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, autorise M. le Maire à signer avec la Communauté de Communes Hanau-La Petite Pierre (CCHLPP), une convention de partenariat dans le cadre du dispositif 2024/2026 de soutien aux communes pour l'installation d'équipements de stationnement pour vélos.

Pour permettre à la commune de bénéficier du dispositif il a y lieu d'autoriser M. le Maire à signer ladite convention.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, autorise M. le Maire à signer avec la Communauté de Communes Hanau-La Petite Pierre (CCHLPP), une convention de partenariat dans le cadre du dispositif 2024/2026 de soutien aux communes pour l'installation d'équipements de stationnement pour vélos.

CONSEIL MUNICIPAL DU 29/07/2024

Signature avec la Communauté de Communes Hanau-La Petite Pierre (CCHLPP) d'une convention de mise à disposition de locaux de la mairie d'Ingwiller à l'Espace France Services

M. le Maire rappelle que la commune met à disposition de la Communauté de Communes Hanau-La Petite Pierre (CCHLPP) des locaux de la mairie pour le fonctionnement de l'Espace France Services (EFS) depuis le 21 septembre 2023.

Afin de fixer les modalités de cette mise à disposition, il est proposé au Conseil Municipal d'approuver le projet de convention annexé à la présente délibération et d'autoriser M. le Maire à la signer.

Les locaux mis à disposition de la CCHLPP pour le fonctionnement de EFS, sont situés au rez-de-chaussée de la mairie et comprennent 3 bureaux à usage exclusif de France Services ainsi que des espaces partagés avec l'administration communale, notamment le hall d'accueil, les toilettes et occasionnellement la salle de réception.

En ce qui concerne les conditions financières, il est proposé de mettre à disposition de la CCHLPP les locaux précités moyennant :

- le versement par cette dernière à la Commune d'une redevance d'occupation d'un montant de 1 000 € par mois, révisée chaque année le 1er janvier, en fonction de la valeur de l'Indice de Référence des Loyers (IRL) publié par l'INSEE.
- le remboursement par cette dernière à la Commune des frais de fonctionnement qui ont été portés à sa charge selon la répartition des surfaces occupées.

Les frais de fonctionnement refacturés par la Commune à la CCHLPP, au prorata des surfaces occupées, concernent les consommations de fluides (chauffage, eau et électricité) ainsi que l'entretien de la chaudière, la vérification des extincteurs, des installations électriques et de gaz, la maintenance du système d'alarme et des portes automatiques, la redevance d'enlèvement des ordures ménagères et la téléphonie.

Les frais de fonctionnement sont ainsi proratisés selon le pourcentage :

- de 81,95 % pour la Commune
- de 18,05 % pour la CCHLPP.

La répartition du coût annuel du nettoyage est spécifique et sera :

- de 75 % pour la Commune ;
- de 25 % pour la CCHLPP.

La convention entrera rétroactivement en vigueur le 1er septembre 2023 afin de permettre la répartition des frais de fonctionnement depuis l'installation de l'EFS dans la mairie.

Elle sera conclue pour une durée indéterminée mais pourra être résiliée unilatéralement à tout moment par l'une ou l'autre partie

agissant en vertu d'une délibération, moyennant un préavis de 6 mois notifié par LRAR.

L'avis des élus est demandé

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

1. **Approuve** les termes de la convention annexée à la présente délibération fixant les conditions de mise à disposition de la Communauté de Communes Hanau-La Petite Pierre (CCHLPP) des locaux de la mairie d'Ingwiller pour le fonctionnement de l'Espace France Services (EFS) ;
2. **Autorise** le Maire d'Ingwiller à signer ladite convention ainsi que tout acte ou document nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

Signature avec la Communauté de Communes Hanau-La Petite Pierre (CCHLPP) d'un procès-verbal valant convention de mise à disposition des biens mobiliers et immobiliers dans le cadre du transfert de la compétence « Etude, réalisation et gestions d'équipements et de services d'accueil sur les temps périscolaires et extrascolaires d'intérêt communautaire »

Mme Francine BRACH, Adjointe au Maire en charge de l'éducation et de la petite enfance, rappelle que la commune d'Ingwiller met à disposition de la Communauté de Communes Hanau-La Petite Pierre (CCHLPP) des biens mobiliers et immobiliers situés 2, rue des Fleurs à Ingwiller dans le cadre du transfert de la compétence « Etude, réalisation et gestions d'équipements et de services d'accueil sur les temps périscolaires et extrascolaires d'intérêt communautaire ».

Un premier procès-verbal valant convention de mise à disposition avait été signé le 5 juin 2021 suivant une délibération du conseil municipal du 31/05/2021.

D'importants travaux d'adaptation, d'extension du bâtiment d'accueil périscolaire et extrascolaire d'Ingwiller ont été réalisés par la CCHLPP entre 2021 à 2024 et il s'avère donc nécessaire de mettre à jour les conditions de mise à disposition des locaux.

Le nouveau projet de procès-verbal valant convention de mise à disposition annexé à la présente délibération a été rédigé en concertation et sur accord des deux parties.

Le Conseil Municipal est invité à approuver les termes de ladite convention et à autoriser M. le Maire à la signer.

Mme Francine BRACH rappelle les principaux textes qui encadrent cette mise à disposition, à savoir :

- L'article L. 5211-5-III du code général des collectivités territoriales (CGCT), qui dispose que « Le transfert des compétences entraîne de plein droit l'application à l'ensemble des biens, équipements et services publics nécessaires à leur exercice, ainsi qu'à l'ensemble des droits et obligations qui leur sont attachés à la date du transfert, des dispositions des trois premiers alinéas de l'article L. 1321-1, des deux premiers alinéas de l'article L. 1321-2 et des articles L. 1321-3, L. 1321-4 et L. 1321-5. »
- L'article L. 1321-1 du CGCT qui dispose que « le transfert d'une compétence entraîne de plein droit la mise à disposition de la collectivité bénéficiaire des biens meubles et immeubles utilisés, à la date du transfert, pour l'exercice de cette compétence » ;
- L'article L. 1321-2 du CGCT qui dispose notamment que « Lorsque la collectivité antérieurement compétente était propriétaire des biens mis à disposition, la remise de ces biens a lieu à titre gratuit. »

Consistance des biens mis à disposition :

Les biens mis à disposition figurent au 2, rue des Fleurs 67340 Ingwiller dans les mêmes bâtiments que l'école maternelle et l'école élémentaire. Ils sont situés sur les parcelles n°170, 171, 172, 173, 243, 244 et 245 de la section 18.

Ils consistent :

- Dans le bâtiment du périscolaire : l'ensemble du niveau 1 soit 464,33 m² ;
- Dans le bâtiment de l'extension du périscolaire : la totalité des espaces soit 712,31 m².

On constate que 30,42% des surfaces sont mises à disposition de la CCHLPP :

- 50,28 % du bâtiment périscolaire ;
- 100% du bâtiment de l'extension du périscolaire.

A noter que les cours du Groupe Scolaire seront accessibles à la CCHLPP en dehors des heures d'ouverture de l'école.

Administration des biens mobiliers et immobiliers mis à disposition :

Conformément aux articles L. 1321-2 et L. 1321-5-III du CGCT, la CCHLPP assumera sur les biens immobiliers mis à disposition par la Commune l'ensemble des droits et obligations du propriétaire, à l'exception du pouvoir d'aliéner.

La CCHLPP possèdera ainsi sur ces biens immobiliers tous pouvoirs de gestion et pourra, le cas échéant, autoriser l'occupation des biens remis et en percevoir les fruits et produits. Elle sera en charge du renouvellement des biens mobiliers. Elle agira en justice en lieu et place de la Commune, qui reste le propriétaire des biens immobiliers.

La Communauté de Communes pourra procéder, à tous travaux d'investissement (notamment reconstruction, démolition, surélévation ou additions etc.) propres à assurer le maintien de l'affectation des biens immobiliers à la mise en œuvre de la compétence des services d'accueil d'enfants sur les temps périscolaires et extrascolaires

Opérations d'investissement relatifs aux biens immobiliers mis à disposition :

La Commune s'engage à recueillir l'assentiment de la Communauté de Communes et réciproquement, avant d'engager tous travaux ayant un impact sur les locaux dans lesquels s'exerce la compétence des services d'accueil d'enfants sur les temps périscolaires et extrascolaires.

Le maître d'ouvrage de ces travaux pourra être la Commune ou la Communauté de Communes suivant la nature des travaux et suivant les biens immobiliers impactés.

Le coût des travaux sur les locaux sera réparti au prorata des surfaces occupées des biens immobiliers impactés par les travaux.

Gestion des biens immobiliers et mobiliers mis à disposition et modalités de remboursement :

Dans un souci de mutualisation et d'optimisation de la gestion des biens immobiliers, la CCHLPP confie la gestion, l'entretien et la maintenance des biens immobiliers à la Commune.

La Commune s'engage à informer la CCHLPP de toutes difficultés pouvant engendrer des conséquences sur l'activité d'accueil d'enfants sur les temps périscolaires et extrascolaires.

Pour l'ensemble des biens mis à disposition, la Communauté de Communes remboursera à la Commune les frais de fonctionnement (gestion, entretien, maintenance, impôts et taxes, etc.) et les frais d'investissement (déplacement et remplacement de la chaufferie) portés à sa charge.

Ces frais sont répartis au prorata des surfaces occupées.

La convention stipule ainsi que le CCHLPP prendra en charge 30,42% du coût du déplacement et du remplacement de la chaufferie supporté par la commune (66 114,81 € HT) à travers une subvention d'investissement d'un montant de 20 112,13 €.

Caractère gratuit de la mise à disposition :

Conformément à l'article L. 1321-2 du CGCT, la mise à disposition des biens immobiliers affectés à la compétence des services d'accueil d'enfants sur les temps périscolaires et extrascolaires est consentie à titre gratuit.

Durée de la mise à disposition :

La convention prendra fin lorsque les bâtiments mis à disposition ne seront plus affectés à la mise en œuvre de la compétence des services d'accueil d'enfants sur les temps périscolaires et extrascolaires. Les biens désaffectés retourneront alors dans le patrimoine de la Commune, qui recouvrera l'ensemble de ses droits et obligations. Les biens seront restitués à la Commune pour leur valeur nette comptable, augmentée des adjonctions effectuées par la Communauté de Communes. La Communauté de Communes restera propriétaire des biens mobiliers qu'elle aura renouvelés et la Commune ne pourra se prévaloir d'un droit de retour sur les biens mobiliers ainsi renouvelés.

Entrée en vigueur de la convention :

La convention entre en vigueur le 1er septembre 2024 permettant ainsi la répartition des charges entre la Communauté de Communes et la Commune depuis le transfert de la compétence.

L'avis du Conseil Municipal est demandé.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

1. **Approuve** les termes de la convention ci-annexée ayant pour objet de mettre à la disposition de la CCHLPP les biens mobiliers et immobiliers nécessaires à l'exercice de la compétence « Action sociale d'intérêt communautaire : étude, réalisation et gestion d'équipements et de services d'accueil d'enfants sur les temps périscolaires et extrascolaires d'intérêt communautaire » ;
2. **Autorise** M. le Maire d'Ingwiller à signer ladite convention ainsi que tous les actes et documents nécessaires pour assurer l'exécution de la présente délibération.



ENVIRONNEMENT URBAIN

Nos agents du service « Espaces Verts » ont à cœur de vous informer et proposer des solutions afin de préserver notre environnement naturel.

Invasion de la Pyrale du Buis au printemps dernier

Au printemps dernier, la haie située à l'angle de la rue du Maréchal Foch et de la route de Rothbach a subi une attaque de pyrale du buis.

La pyrale du buis (*Cydalima perspectalis*) est un papillon nocturne originaire d'Asie, devenu un véritable fléau pour les buis en Europe. Introduite accidentellement au début des années 2000, cette espèce invasive s'est rapidement propagée à travers le continent. Les chenilles de la pyrale se nourrissent exclusivement des feuilles de buis, pouvant causer des dégâts considérables. En peu de temps, elles peuvent défolier des buissons entiers, les affaiblissant et les rendant vulnérables aux maladies et à la sécheresse.

Lutter contre la pyrale du buis nécessite une approche combinée :

- traitements biologiques avec des insecticides à base de *Bacillus thuringiensis*,
- piégeage des papillons adultes et taille régulière pour éliminer les chenilles.

La vigilance est de mise, car sans contrôle, la pyrale peut dévaster des jardins, des parcs et des sites patrimoniaux.

La sensibilisation des jardiniers est importante pour contenir cette menace et protéger les buis, symboles du paysage européen.



ÉCLOSION DE JARDINS FAMILIAUX : Une Nouvelle Oasis Verte pour la Commune

Comme déjà communiqué dans le numéro des DNI précédent :

La municipalité se lance dans une initiative verte passionnante avec la création de jardins familiaux sur une parcelle de 3260m². Chaque jardin, d'une taille généreuse de 100 à 150 m², offrira aux résidents l'opportunité de cultiver leurs propres fruits, légumes et fleurs.

Pour encourager une gestion écologique, la commune mettra à disposition des haies sèches pour faciliter la gestion des déchets organiques. Des points d'eau équipés de pompes à main seront également installés, assurant un accès pratique à l'irrigation.

Un règlement intérieur détaillé, garantissant une utilisation équitable et respectueuse de l'environnement, sera accessible en mairie aux personnes intéressées. De plus, des abris collectifs dotés de box individuels seront érigés pour offrir aux jardiniers un espace de stockage sécurisé.

Ces jardins familiaux ne sont pas seulement des espaces verts, mais des communautés florissantes où la passion pour la nature et le partage se cultivent ensemble. **Un pas de plus vers une commune durable et résiliente.**

Des candidatures ont déjà été déposées en mairie, et nous réitérons l'information à toute personne intéressée par l'exploitation d'une parcelle qu'il est toujours possible de s'inscrire en mairie.





LE MARAIS DU STELLSTEG

UN PROJET ENRICHISSANT, MOTIVANT ET PASSIONNANT !

Les élèves de cinquième du collège **Olympe de Gouges d'Ingwiller**, entourés de leur professeure **Kristell Bauer** et accompagnés de **Camille Pourette**, animatrice de la **Maison de l'Eau et de la Rivière**, ont mené au cours de l'année scolaire **2023-2024** un projet de découverte du **Sanctuaire de Nature d'Ingwiller**, le marais du **Stellsteg**.

Au programme : réflexion, exploration et création, pour tâcher de répondre à la question « L'être humain est-il maître de la nature ? », thématique de leur programme de français.

Ils ont ainsi questionné les différences entre nature sauvage et nature domestiquée à travers différentes activités : analyse d'images,

d'oeuvres et de poèmes célébrant la nature en classe, découverte du marais et de la richesse de ses différents milieux, jeux en tous genres pour approfondir leurs connaissances des arbres, des oiseaux, des empreintes d'animaux...

De ces expériences sont nés leurs haïkus, et grâce au photographe Jérôme Fatalot, ils ont aussi su capturer la beauté de la nature sauvage du marais. Leurs photographies accompagnent à présent leurs poèmes exposés au collège, et les promeneurs aux abords du marais, qui bénéficient de ces panneaux pédagogiques.

Les élèves de 5^oOdéon ont été fiers de participer à leur installation, et ravis de participer à projet motivant et enrichissant !

LE MARAIS DU STELLSTEG, UN DISPOSITIF MILITAIRE D'INONDATION À DES FINS DÉFENSIVES par Hugues Danner

Des fonctions hydrologiques.

Si le «marais du Stellsteg», une zone humide d'un peu plus de 4 hectares au Nord-Est d'Ingwiller assura un rôle non négligeable lors des intempéries et des inondations de la mi-mai 2024 [stockage de l'eau, maîtrise des crues...], il remplit aussi une fonction militaire défensive au début du 18^{ème} siècle.

Des hydrosystèmes défensifs

Pour affermir sa prédominance sur une Europe alors dominée par les Habsbourg, Louis XIV s'employa à agrandir son royaume, soit par des guerres, soit par des traités aux clauses souvent ambiguës. S'il put, par étapes successives, mettre la main sur l'Alsace et porter la France sur le Rhin et au carrefour des voies européennes, la plupart des puissances européennes n'acceptèrent pas ce contexte et finirent en 1702 par déclarer la guerre à la France.

Si l'annexion de Strasbourg (1681) et l'édification des forteresses de Fort-Louis, Neuf-Brisach et Huningue firent de la garde du Rhin construite par Vauban une frontière continue, le nord de l'Alsace, sans places fortes majeures et avec un maillage défensif faible, devint toutefois difficilement défendable.

Pour pallier à cette situation, le Roi Soleil chargea les Maréchaux de Catinat et de Villars (1), des ingénieurs militaires, d'établir des lignes fortifiées le long de trois cours d'eau, la Queich dans le Palatinat, la Lauter et la Moder. Cette dernière, reliant Lichtenberg à Drusenheim via Ingwiller, fut réalisée en 1703.

Pour ce faire, la Moder étant partout franchissable à gué, son cours fut élargi et fractionné par des seuils de réglage munis de vannes

[Stellsteg], afin de permettre d'augmenter le niveau de l'eau. Au nord d'Ingwiller, des bassins hydrographiques furent en outre aménagés entre la Moder et le ruisseau dit Gutleutgraben, non loin du Rauschenbourg. D'autre part, en contrebas du Steinberg, aujourd'hui Neuenberg, le Henkerbach, aussi appelé Stegbach (d'Stèbach), permettait par un système de bassins et de vannes, d'inonder les terres hors des remparts et alimenter en eau le fossé de la ville, côté Est.

A noter de plus, entre Ingwiller et Obermodern, 17 digues munies d'un système de portes et de vannes.

Ces hydrosystèmes étaient également bordés par des remblais de terre de 2 à 3 mètres de haut et surmontés de parapets de tir avec à intervalles réguliers des plateformes pour l'artillerie. Y étaient également associés des retranchements de terre couverts de palissades pour assurer la protection des soldats.

(1) *Maréchal Nicolas de Catinat (1637-1712) / Maréchal Claude de Villars (1653-1734)*



Sources

Revue de la géographie historique N°8 mai 2016 - Les hydrosystèmes militaires défensifs de Basse-Alsace (XVII^e-XVIII^e siècles) - Denis Mathis (Docteur en géographie) - Université de Lorraine (LOTERR).
Centre historique des archives - Service historique de la Défense - Vincennes.

LE COÛT DE VOS DÉCHETS VERTS

Les tontes de gazon, les branches, les feuilles mortes, tous ces déchets verts représentent le plus gros volume de déchets en déchèterie. Un volume qui explique la part importante de dépenses liées à ce flux (près de 260 000 €).



Un agent de prévention des déchets verts arrivera à la rentrée prochaine, en vue de renforcer les actions de réduction des déchets verts : accompagnement des communes et entreprises, sensibilisation des habitants, etc.

ASSOCIATIONS SPORTIVES

Vous faites partie d'une association sportive ? Formidable, le sport c'est la santé. Savez-vous que le Smictom vous accompagne ? Il vous propose un audit et une aide dans la gestion des déchets, la signalétique et la réduction des déchets produits dans vos locaux, aussi bien lors d'entraînements, qu'à l'occasion d'événements.



Levées supplémentaires, comment ça fonctionne ?

Vous avez effectué 8 levées au premier semestre ? Il vous sera facturé 2 levées supplémentaires. Mais, si au second semestre vous ne sortez votre bac que 4 fois (et que vous avez donc bien 12 levées au total sur l'année), ces 2 levées vous seront régularisées sur la facture du second semestre.



ANIMATIONS RÉZO ZÉRO DÉCHET

SAMEDI 24.08 14h - 17h DISSEMINATION	ATELIER : Compostage ou Aliments pour Chiens ? 10h - 12h	MARDI 15.10 14h - 17h MARCHÉ	VOIE : Développement, C'est le moment de bien se mouvoir ! 10h - 12h	SAMEDI 16.11 14h - 17h SAVERNE	ATELIER : Poubelle et Recyclage en 50s
SAMEDI 14.09 14h - 17h MARCHÉ	ATELIER : Compostage ou Aliments pour Chiens ? 10h - 12h	SAMEDI 19.10 14h - 17h INGWILLER	ATELIER : Au revoir, au revoir, au revoir ! 10h - 12h	SAMEDI 16.11 14h - 17h SAVERNE	ATELIER : Poubelle, Recyclage ou Déchet par semaine ?
SAMEDI 05.10 14h - 17h SAVERNE	ATELIER : Compostage	MERCREDI 04.12 14h - 17h SAVERNE	ATELIER : Au revoir, au revoir, au revoir ! 10h - 12h	MERCREDI 04.12 14h - 17h SAVERNE	VOIE : Poubelle - de quoi parler pour la planète

FACTURE REDEVANCE INCITATIVE DU 1er sem. Période du 01/01/2024 au 30/06/2024

05 par Cris en semestre
Montant à l'année
Montant du semestre

Détail	Période	Nombre	Prix unitaire	Montant
Abonnement :				
Part fixe foyer	du 01/01/2024 au 30/06/2024	0,50	37,00 €	18,50€
Bac 80L OM - n° puce : 0417B8746E	du 01/01/2024 au 30/06/2024	0,50	70,00 €	35,00€
Bac 240L TRI - n° puce : 041AD30219	du 01/01/2024 au 30/06/2024	0,50	39,00 €	19,50€
Bac 80L OM - n° puce : 0417B8746E				
Levées supplémentaires		3,00	4,00 €	12,00€
				85,00€



Abonnement



Cette "part fixe foyer" est la part payée par chaque usager. Cette part augmente de 3 € sur l'année (5 € pour les habitants de Saverne, Bouxwiller et Ingwiller bénéficiant d'une collecte d'OM (Ordures Ménagères) toutes les semaines).

Bac 140L OM



Cette part fixe semestrielle diffère selon la taille du bac d'OM (couverture orange). Elle reste identique aux années précédentes.

Bac 240L TRI



Une part fixe annuelle au bac de tri (couverture jaune) a été mise en place. Elle diffère selon la taille du bac jaune (39 € pour les 140 L ou 240 L et 125 € pour les 770 L).

Levées supplémentaires



Il s'agit du nombre de fois où le bac OM a été sorti au-delà des 12 premières levées.



LES BRÈVES DU MARCHÉ HEBDOMADAIRE DE LA HALLE

Pendant la saison estivale, le marché de la Halle n'a pas pris de vacances, une quinzaine de commerçants en moyenne étaient présents tous les samedis matin pour servir leurs clients fidèles et aussi de nombreux clients en vacances sur le territoire.

Les stands étaient bien garnis où chacun et chacune a pu trouver de quoi assouvir sa petite envie entre légumes et fruits de nos maraîchers, fromages, épices et olives, grillades en tout genre, volailles crues ou rôties, amuses-bouches, sirops, café et bien d'autres délicatesses, le tout dans une ambiance chaleureuse. Bien entendu le « Bar du coin », ouvert pour assouvir vos petites soifs et tenu par nos associations locales, est devenu le « coin de la Halle » incontournable pour un moment sympathique entre rencontres et échanges.

Les associations vous remercient pour votre soutien et vos encouragements dans leurs activités.

Rendez-vous tous les samedis matins de 7 heures à midi.



BRÈVE DE NOTRE MARCHÉ TRIMESTRIEL LE « JOHRMÄRIG »

Lors du dernier Johrmärig du 20 août 2024 la ville d'Ingwiller a honoré un marchand non sédentaire : **Monsieur Koch Joseph de Kuttolsheim est présent sur le marché d'Ingwiller depuis plus de 52 ans sans discontinuer, c'était son 211ème Johrmärig, il va avoir 80 ans en novembre.** Cyrille LEZIER, en sa qualité d'adjoint au maire en charge des foires et marchés, l'a honoré en lui remettant une plaquette avec les armoiries de la ville et en le remerciant pour son assiduité et lui souhaitant de participer encore à de nombreux marchés.

MESSTI ÉDITION 2024

Notre « Messti » s'est tenu cette année du 16 au 20 août. Comme il est de tradition, l'inauguration a eu lieu le vendredi 16 août à 18h11 pile, avec un vin d'honneur servi par les forains.

Cette année les adolescents et même les adultes ont été gâtés avec quelques manèges à sensations « tout neufs » ... tout pour faire la fête ! Le samedi soir le feu d'artifice a pu être tiré du parc public. Dans toute sa splendeur, il procura un moment enchanteur aux spectateurs venus nombreux ! Le club de football de l'ASI et deux forains assurèrent la restauration des visiteurs qui purent ainsi assouvir les petites et grandes faims et soifs. Un messti qui se déroula dans une bonne ambiance et dans la convivialité pour le bonheur des petits et des grands. Rendez-vous est déjà pris pour l'année prochaine le 15 août 2025 à 18h11...



LA PAROLE À L'OPPOSITION

LA PAROLE À LA LISTE

« DU PRÉSENT AU FUTUR »

Les élections législatives ont montré un certain " mal-être " régnant dans notre société. Le bien-vivre ensemble débute au niveau de l'échelon communal. Pour lutter contre les incivilités, les écarts de conduite au niveau municipal, je vous invite à me faire part de vos doléances, de vos insatisfactions, des problèmes rencontrés, des épreuves vécues. Je me ferai un devoir de réaliser une synthèse de vos tracas et j'en référerai auprès de notre municipalité pour améliorer votre quotidien. A bientôt.

Marc DANNER • drmdanner@orange.fr

LA PAROLE À LA LISTE

« POUR INGWILLER UN ENGAGEMENT NATUREL »

Chères Ingwilleroises, Chers Ingwillerois,
Nous restons vigilants et continuerons à vous rendre compte à chaque fois que cela sera nécessaire.

Nous restons à votre écoute, pour nous contacter :
steevefertig2020@gmail.com

Elisabeth MATHIS, Gilles THIRIET et Steve FERTIG



JOURNÉE CONVIVIALE AVEC VISITES DES AMÉNAGEMENTS HYDRAULIQUES DE LA VILLE

Par un beau dimanche matin ensoleillé, des membres du conseil municipal et des agents communaux, accompagnés de leurs conjoints et enfants, se sont donnés rendez-vous au chalet de Club Vosgien pour le départ d'une visite de notre précieux patrimoine des ouvrages de la source des 7 fontaines et notre réservoir d'eau. Deux édifices hautement importants dans notre vie quotidienne où le fait d'ouvrir le robinet et voir couler l'eau paraît tellement évident !

Accompagnés de MM. Strasbach, technicien SDEA et Jean-Marc Krener, adjoint au maire délégué au SDEA, nous avons pris le chemin qui mène au site de la source des 7 fontaines. Arrivés sur ce lieu hautement sécurisé nous avons pu profiter de la présentation et d'explications plus techniques donnés par nos deux experts. Avant d'entrer dans l'ouvrage, nous nous sommes

équipés de surchaussures afin de respecter la salubrité du lieu et des sources proprement dites.

Voir ainsi l'eau surgir du sol et commencer le long chemin de ruissellement jusqu'à atteindre la station de pompage, est presque émouvant. Nous avons même pu goûter cette eau de source d'une qualité exceptionnelle et très désaltérante par des températures estivales.

Deuxième étape, le réservoir de stockage situé sur les hauteurs du lieu-dit Espel. Grâce au professionnalisme de M Strasbach nous avons pu comprendre tout le cheminement de notre eau à travers la conduite d'amenée, jusqu'à la station de traitement et pompage jusqu'aux réservoirs qui nous garantissent les besoins quotidiens en eau. Impressionnant, la capacité de ces bassins et l'intense écoulement qui les approvisionne.

Unanimement enthousiasmés de ces visites, nous remercions M Strasbach et M Jean-Marc Krener pour leurs explications et le partage de leurs compétences autour d'un moment convivial au Chalet du Club Vosgien.

CONCOURS PHOTOS

EDITION 2025

Les objectifs de vos appareils photos pourront à nouveau capturer d'exceptionnels clichés pour l'édition 2025 dont le thème sera : « **Scènes de vie** »

Pour vous inscrire, vous pouvez vous adresser à l'accueil de la mairie
Tél. 03 88 89 41 20



INAUGURATION DE L'ORGUE DE L'ÉGLISE CATHOLIQUE ET MESSE TÉLÉVISÉE

Un autre bel évènement a été célébré en l'église catholique d'Ingwiller le 29 septembre dernier, à savoir **l'inauguration de son orgue entièrement restauré**. Ces travaux, sur une durée de 9 mois environ, ont permis de redonner à l'instrument tout son éclat sonore et même à certaines harmonies restées muettes depuis des décennies de retrouver leurs acoustiques.

Ces travaux ont été réalisés par l'atelier Koenig de Sarre-Union sous la houlette de M Julien Marchal avant une expertise de M Marc Baumann, expert en organologie, et financés par la Ville

d'Ingwiller.

Pour clôturer les festivités du Jubilé des 130 ans de l'église catholique, une messe télévisée sera célébrée le 06 octobre à 11h00 en l'église Sainte Marie-Madeleine.

A cette occasion, les alentours de l'église seront quelque peu agités par l'arrivée de plusieurs gros véhicules **dès vendredi le 04**. Nous comptons sur votre compréhension si quelques difficultés de stationnement ou d'accès devaient se présenter.

Cordiale invitation à toutes et à tous pour ce moment exceptionnel. Les personnes souhaitant y assister devront être présentes **à l'église pour 10h15**.

La messe sera diffusée en direct à 11h00 sur France 2 dans le cadre de l'émission « Le jour du Seigneur ».



RETOUR SUR UN ÉVÈNEMENT EXCEPTIONNEL : L'EXPOSITION « PIÈCES UNIQUES »

Une exposition de modèles couture d'exception réalisés par la Maison LETZ MARTIN Couture.Paris nous a fait rêver pendant 10 jours dans les locaux de la mairie.

Le public est venu nombreux admirer les oeuvres des créateurs Pierre Letz, originaire d'Ingwiller, et Daniel Martin. Ils ont présenté de splendides pièces conçues en matières nobles : soie, broderies, tweed..., agrémentées d'accessoires d'artisans d'art.

Pierre et Daniel ont su mettre tous leurs talents dans la présentation des robes mais également dans l'explication des différents procédés de réalisation et tout le travail réalisé depuis le premier échange avec la cliente jusqu'au moment où elle fera son apparition parée de l'œuvre créée entièrement par les doigts des couturiers.

Beaucoup de visiteurs ont été subjugués par l'élégance, le charme et la finesse du travail au point qu'ils sont revenus à plusieurs reprises accompagnés d'ami(e)s pour partager des émotions.

Nous remercions très chaleureusement Pierre et Daniel d'avoir accepté de venir partager leur passion et leur savoir-faire par cette exposition.



VIE SCOLAIRE

QUOI DE NEUF AUX ÉCOLES ?

- La trêve estivale aux écoles a une nouvelle fois permis à nos agents communaux d'embellir une salle de classe. Comme chaque année, une salle de l'école élémentaire, située à l'étage, a été rénovée (murs, plafond, mobilier...) et offre à nos enfants un beau cadre de travail depuis la rentrée.
- En attendant les futurs travaux de végétalisation des cours reportés à l'été 2025 pour cause de fouilles archéologiques, quelques marquages de terrain de jeux et marelles ont été réalisés à l'école élémentaire, entre les zones de fouilles qui ont été sécurisées: ceci dans le but d'agrémenter les récréations de nos têtes blondes.

Merci et bravo à nos agents pour leur travail soigné et efficace !

- À l'école maternelle, la salle A qui servait à la restauration d'une partie des enfants du périscolaire durant les travaux d'extension de celui-ci, est devenue, à la rentrée, une nouvelle salle de sieste pour les enfants de petite section. Des travaux d'isolation phonique y ont été réalisés. La salle de motricité a retrouvé de ce fait sa fonction première, y compris les après-midis.

De nouvelles fenêtres de toit seront installées dans les salles à l'étage de l'école maternelle durant les vacances de la Toussaint.





CHEMIN DES SOBRIQUETS

La communauté de communes de Hanau-La Petite Pierre est labellisée 100% éducation artistique et culturelle. Elle est soutenue par le Ministère de la Culture afin de mettre en œuvre des projets artistiques à destination des élèves du territoire.

Au total durant l'année scolaire 2023-2024 nous avons compté :

- **9 artistes** intervenants de différentes disciplines
- **632 élèves** issus de **30 classes** de la petite section aux 5è qui ont bénéficié de ces séances (écoles de Bouxwiller, Ingwiller, Lichtenberg, Neuwiller-lès-Saverne et Reipertswiller / collège de Wingen-sur-Moder) soit 15% de plus qu'en 2022-2023
- **244 heures** d'ateliers et **5 représentations de spectacle**

L'association Visions, qui fait la promotion des arts plastiques, a été missionnée par l'intercommunalité afin de réaliser des ateliers d'éducation artistique et culturelle pour 5 classes des écoles d'Ingwiller et Bouxwiller. Ils ont travaillé à la réinterprétation des sobriquets locaux. Les élèves ont choisi, par groupes, les villages dont les sobriquets leur semblaient les plus accessibles. L'idée était d'inventer des saynètes dont ils seraient à la fois les créateurs et les acteurs. Ils ont dû penser chaque sobriquet comme une histoire à raconter puis construire tous les éléments narratifs. La dernière étape a été de fixer ce travail par la photographie.

Les œuvres créées par les élèves qui mettent à l'honneur une vingtaine de communes forment ainsi dans les villages un "chemin des sobriquets".

STAGE DES JEUNES DE LA TROUPE BALAD'ING PASSION THÉÂTRE...

Du 26 au 28 août, un stage de théâtre à destination des enfants a été proposé. Trois jours pour découvrir ou redécouvrir les joies du théâtre.

A l'initiative de la municipalité et avec le soutien de la commission Vie Culturelle, le stage a été reconduit pour la 7^e fois avec la complicité fructueuse de la troupe des deux Haches de Schirrhein-Schirrhoffen. Cette année, ils étaient 10, âgés de 5 à 16 ans, à s'y inscrire. Le programme était chargé. Les jeunes acteurs ont participé avec enthousiasme à des exercices d'improvisation, à du travail de diction, à de l'expression corporelle animés par Elisabeth Roth, Aurélie Fricker et Jean-Michel Steinbach.

Ces fondamentaux du théâtre ont été réinvestis dans des saynètes écrites pour le stage ou choisis chez des auteurs tels Georges Courteline ou Karl Valentin.

Géraldine, Fiona, Ludivine les plus expérimentées de la jeune troupe ont été exemplaires en guidant les plus jeunes lors des ateliers d'écriture. En fin de stage, les jeunes ont invité parents et

grands-parents pour une présentation du travail. Presque tous les jeunes font ou vont faire partie de la troupe Balad'Ing qui propose le spectacle itinérant de Noël à Ingwiller les 30 novembre et 1^{er} décembre.

Le virus du théâtre, d'ici là, ne connaîtra le repos car les préparatifs et les répétitions pour Noël vont bientôt débiter.

Toute personne souhaitant se joindre à la troupe pour travailler le spectacle de Noël, est la bienvenue. Contact en mairie 03 88 89 47 20



LA VIE ASSOCIATIVE

Après une courte trêve estivale, nos associations ont repris leurs activités. Le 8 septembre dernier, sous une météo capricieuse, s'est déroulé le Forum des Associations, avec la présence de 18 d'entre elles.

Les membres de chacune d'entre elles ont eu à cœur de vous présenter leurs activités, et de répondre à vos questions. Quelques-unes ont

agrémenté ce forum soit par des démonstrations, soit des initiations. Au travers de ce forum vous avez pu découvrir les activités, qu'elles soient culturelles, artistiques, de loisir ou sportives, qui vous sont proposées par nos associations. Espérons que cette après-midi, avec nos associations, vous a permis de trouver une activité qui vous conviendra, à vous et/ou vos enfants, et qu'elles auront le plaisir de vous compter parmi leurs adhérents, de la commune.





PRÉSENTATION DE L'ÉPICERIE SOLIDAIRE DU P'TIT DÉCLIC

OUVERTURE LE SAMEDI 21 SEPTEMBRE 2024 !

L'association le p'tit dé clic-Ressourcerie, créée en avril 2023 compte 125 membres à ce jour. Elle a démarré son activité par des ventes de seconde main afin de se faire connaître, de mobiliser des bénévoles et de se constituer une trésorerie. L'objectif étant de soutenir les personnes en difficulté économique en leur proposant un accès temporaire à une épicerie solidaire et leur offrir une alimentation de qualité. En plus d'un accueil chaleureux, l'association a la volonté de proposer des denrées issues au maximum de filières locales et de circuits courts.

L'épicerie solidaire du p'tit dé clic s'adresse aux personnes qui résident sur le territoire de la Communauté de Communes Hanau-La Petite Pierre. L'accès se fait sur orientation d'un travailleur social. La durée d'accès est fixée à 3 mois renouvelable dans la limite de 6 mois. Les bénéficiaires sont libres de faire leurs achats et payent leurs produits entre 10% et 30% de la valeur marchande. Une enveloppe maximale est fixée à chaque bénéficiaire en fonction de sa composition familiale.

L'épicerie ouvre ses portes samedi 21 septembre 2024 et sera ouverte tous les 1ers et 3èmes samedis du mois dans les locaux de l'Escale (ancienne gare à Ingwiller). L'accueil des bénéficiaires se fait uniquement sur rendez-vous. La mise en place et l'organisation des ouvertures de l'épicerie sont assurées par une équipe de bénévoles formés.

Le projet de l'épicerie se concrétise grâce au soutien de la municipalité d'Ingwiller, au soutien des commerçants d'Ingwiller, aux nombreux donateurs et un partenariat avec la CeA (Collectivité européenne d'Alsace). Enfin, tout est possible grâce à la cinquantaine de membres actifs qui œuvrent tous les mois depuis un an pour rendre le projet réalisable.

Si vous avez envie de nous rejoindre, n'hésitez pas à nous contacter, nous accueillons des nouveaux membres tous les mois. Soyez les bienvenus.



Pour connaître nos prochains événements, consultez la rubrique manifestation dans ce DNI,

consultez notre site internet :
leptitdeclic-ressourcerie.fr
ou suivez-nous sur **Facebook**.



1^{er} TRAIL DES COMTES DE HANAU- LICHTENBERG LE 25 MAI ET LES 20^{ème} FOULEES DU SCHLEMBE LE 8 SEPTEMBRE

Le 25 mai 2024 a eu lieu le 1er trail des Comtes de Hanau-Lichtenberg, un événement de taille organisé par le tout jeune club Run'ing avec le soutien de l'Omscali.

Pour une première ce fut une belle réussite ! En effet 450 coureurs ont participé aux épreuves proposées, soit un trail court de 13 km ou un trail plus long de 23 km. De fabuleux parcours dans nos forêts et « cerise sur le gâteau » un passage par le château de Lichtenberg...grandiose. Bien sûr un événement de cette ampleur nécessite des mois de préparation, d'organisation, de reconnaissance de terrain et de parcours, un travail de tous les jours. Et pour que la réussite soit totale il a fallu pas moins de 75 bénévoles pour l'évènement : un grand merci à eux parce que **sans bénévoles pas de courses**. Et surtout un grand merci aux services de la ville d'Ingwiller pour leur aide : logistique, véhicules, agents

techniques, structures. Merci au président de la Communauté de Communes de Hanau La Petite Pierre d'avoir permis de passer sur le domaine du château de Lichtenberg.

Merci à tous nos sponsors qui ont par leurs soutiens financiers et/ou logistiques permis que le trail soit un événement majeur dans notre région.

L'équipe du Run'ing et l'Omscali ont démontré leurs compétences à organiser un grand événement à Ingwiller.

Rendez-vous donc dans un an pour une 2^{ème} édition du « TCHL » !

Le 8 septembre l'Omscali et le club du Run'ing ont récidivé en organisant conjointement les 20^{ème} Foulées du Schlembe.

Au programme un 10 km, un 5 km et des courses pour enfants. La météo n'était pas très favorable, mais néanmoins 160 athlètes ont participé aux différentes épreuves et se sont vu offrir un T-shirt à l'effigie du « Schlembe », petit train qui reliait Ingwiller à Bouxwiller jusque dans les années 60.

Ces deux équipes vous donnent rendez-vous l'année prochaine pour de nouvelles aventures sportives avec encore plus de motivation afin de permettre aux participant(e)s de mettre « Un pied devant l'autre ».





CLUB TEMPS LIBRE ET LOISIRS

Informations générales activités régulières :

- **GYMNASTIQUE DOUCE**
tous les jeudis
de 17h à 18h
à l'annexe du gymnase
- **YOGA**
tous les samedis
de 9h30 à 11h
à l'annexe du gymnase

LES BRÈVES DE NOTRE BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

C'est la rentrée et la bibliothèque reprend ses horaires habituels :

Le mercredi de 10 à 12 heures et de 14 à 16 heures

Le samedi de 10 à 12 heures et de 14 à 16 heures

Nous vous proposons une animation gratuite

Le samedi 19 octobre à 16 heures :

Pour les enfants à partir de 2 ans jusqu'à 6 ans :

**HISTOIRES CONTÉES CHANTÉES ET LUES
PAR LE CONTOIR DE JO'AILES**

2 histoires d'1/2 heure chacune, Eloi et le petit Lutin :

DERRIÈRE CHEZ MOI Y'A UN ETANG

LE TABLIER DE L'AUTOMNE



LA POLICE MUNICIPALE VOUS INFORME

CONTACT POLICE MUNICIPALE

89 Rue du Général COUREAU

Téléphone: 03 67 34 63 06

Mail: police.municipale@mairie-ingwiller.eu

 Police municipale d'Ingwiller

LETTRÉ ADRESSÉE À TOUS LES PARENTS D'ENFANTS SCOLARISÉS DANS NOS ÉCOLES, MATERNELLE ET PRIMAIRE

Madame, Monsieur,

La rentrée scolaire approchant, je souhaitais vous informer de plusieurs mesures importantes mises en place, visant à assurer la sécurité ainsi que le bon déroulement des déplacements aux abords des écoles.

Les problématiques liées au manque de places de stationnement ont été prises en compte, et des mesures ont été mises en œuvre afin d'améliorer la situation. Le parking situé en contrebas du périscolaire, Rue de la Petite-Pierre, est désormais totalement réouvert au stationnement. Des places de stationnement ont également été créées et matérialisées, sur le parking situé Rue des Roses. Dès la rentrée, les personnels de l'école seront invités à se stationner sur ces deux parkings. De ce fait, de nombreuses places de stationnement seront disponibles pour les parents sur le parking "IME" situé en face de l'école, ainsi que le long de la Rue des Écoles, et la Rue des Fleurs.

Nous avons constaté au cours de l'année scolaire écoulée que de nombreux parents s'arrêtaient en plein milieu de la Rue des Écoles pour déposer rapidement leurs enfants. Ce "dépose minute", bien que pratique pour certains, crée des situations dangereuses pour les enfants, qui descendent ou montent bien souvent précipitamment dans les véhicules de leurs parents. Lors de ce type de manœuvre, les enfants traversent souvent la route

avec hâte, sans prendre le temps de vérifier la circulation. Pour la sécurité de tous, nous vous demandons de bien vouloir utiliser les zones de stationnement prévues et de ne pas vous arrêter en pleine voie pour déposer vos enfants. Un arrêté municipal règlementant le stationnement et la circulation dans la Rue des Écoles, a d'ailleurs été pris en ce sens.

À compter de la rentrée également, comme déjà mis en place dans de nombreuses villes en France, il sera interdit de fumer et de vapoter devant les établissements scolaires ainsi que sur les trottoirs bordant ces établissements, ceci uniquement les jours d'école. Une signalisation, pour rappeler cette interdiction, a été mise en place dans les différents secteurs concernés. Cette mesure vise à protéger la santé des enfants et à garantir un environnement sain.

Je tenais également à vous informer que la présence de la Police Municipale aux abords des écoles, vise avant tout à assurer la sécurité de vos enfants, mais également la vôtre. Il nous est parfois nécessaire de réprimer certains comportements à risque, et d'effectuer les remarques qui s'imposent. Nous essayons, autant que faire se peut, de privilégier les actions de prévention et ne verbalisons que les comportements les plus dangereux. Soyez donc assurés, chers parents, de notre entière vigilance quant à la sécurité de vos enfants.

Bonne rentrée à tous !!

Sébastien WINCKEL

Chef de Service de la Police Municipale

VITRINES FAMILIALES



Situé au coeur d'Ingwiller, SCHLOTTERBECK se fait la vitrine dynamique d'un prêt-à-porter de marque depuis trois générations. Aux rênes de l'entreprise familiale, Philippe perpétue une lignée de commerçants initiée après-guerre par son aïeule.

Ma grand-mère a débuté l'aventure avec une droguerie. Au milieu de la farine et de l'huile, elle revendait le tissu au mètre jusqu'à ce qu'elle n'eut plus envie de mélanger le tissu et les étoffes. La boutique s'est donc développée dans le sur-mesure, la bonneterie et les robes de mariées.

Des évolutions qui se sont faites au gré de la demande, jusqu'à faire de Schlotterbeck une entreprise uniquement dédiée au prêt-à-porter.

Derrière une large vitrine, un espace aéré et lumineux accueille de nombreuses marques, déployées pour certaines sous forme de corner.

Côté homme, les belles pièces en matières naturelles de la marque HUGO BOSS côtoient les collections classiques de CAMEL ACTIVE et le style sportswear chic de DELAHAYE. « On essaye de se tourner de plus en plus vers une fabrication européenne, de faire attention à l'origine de la production », explique Philippe Schlotterbeck. La marque Meyer propose des pantalons durables fabriqués à partir de coton 100% bio, tandis que Delahaye, basée à Besançon, perpétue la légende du constructeur automobile avec des collections au design actuel, qu'on retrouve également chez les femmes sous la marque Lady Delahaye. Les pièces LIU JO semblent idéales pour un style bohème chic, MARC CAIN pour le confort de ces matières et l'originalité de ces imprimés, tandis que la marque française EVA KAYAN offre une allure aux notes rock et résolument moderne. Soucieuse de convenir à tous les goûts et toutes les corpulences, un subtil mix de marques permet d'y trouver son style.

C'est sans compter les conseils personnalisés d'une équipe aux petits soins et la mise à disposition d'un atelier de retouches. « On aime voir du monde et avoir un échange. C'est ce qui nous anime aussi quelque part. Beaucoup de nos clients sont fidèles et c'est la plus belle des récompenses de réaliser que les gens nous font confiance. On essaye de leur rendre au mieux. »

« Le contact fait partie de notre vie »

Alors qu'en milieu rural, les centres-villes peinent à conserver leur attractivité, avec toutes nos équipes et avec les autres commerçants, nous nous faisons un devoir de participer à dynamiser Ingwiller.

« Avec les autres commerçants, on n'a jamais été les uns contre les autres mais solidaires. Actuellement, il faut redorer le blason du centre-ville pour se remettre à niveau de la zone périphérique et encore contribuer au développement d'Ingwiller. Cette complémentarité a toujours été bénéfique pour les habitants et pour les commerçants ». Dans le prolongement de la boutique, deux autres enseignes sont spécialisées dans la lingerie et les vêtements sportswear, tandis qu'un point de vente quasiment similaire a été ouvert sur Sarreguemines. Une nouvelle occasion pour Philippe Schlotterbeck et toute son équipe de faire durer l'aventure familiale.



UN BEL ÉTÉ À LA PISCINE DE PLEIN AIR

La saison estivale 2024 a été un franc succès pour la piscine de plein air, ouverte du 1er juin au 31 août. En effet, près de 30 000 visiteurs ont franchi les portes de l'établissement, soit 5 000 de plus que l'année dernière, malgré une météo parfois capricieuse. Cette hausse de fréquentation témoigne de l'attractivité du site, qui a su séduire les familles, les jeunes et moins jeunes ainsi que les sportifs. Les usagers ont pu profiter d'un cadre verdoyant, avec un snack sur place, ainsi que des cours de gym douce proposés les mardis et les jeudis avant l'ouverture. La structure gonflable de 18 mètres de long installée dans le parc a connu un franc succès. Cette installation a ajouté une dimension ludique.

Point à souligner : la saison s'est déroulée sans encombre, sans accident ni incident à déplorer.

Le bilan est donc très positif, et l'équipe se tourne déjà vers l'été prochain, avec l'ambition de continuer à améliorer l'accueil des visiteurs et à proposer de nouvelles animations.

En attendant, rendez-vous au Centre aquatique Hanautic à Bouxwiller.

+ d'infos : <https://piscines.hanau-lapetitepierre.alsace>

ENFANCE

Les mercredis récréatifs, animés par l'AGF du Bas-Rhin, ont repris début septembre pour une nouvelle année pleine de bricolages, chansons, sorties et bonne humeur !

Chaque mercredi, hors période de vacances scolaires, des activités à destination des enfants de 3 à 12 ans sont proposées dans les locaux du périscolaire à Ingwiller. Le mercredi, on s'amuse, on invente, on découvre, on se défoule, on se détend pour faire une vraie coupure dans la semaine d'école ! Les enfants sont accueillis de 8h à 18h et peuvent retrouver leurs copains/copines tout en découvrant de nouvelles activités.

Informations pratiques :

Activités proposées de 8h à 18h dans les locaux du périscolaire à Ingwiller. Plusieurs formules possibles : journée complète, demi-journée avec repas ou sans repas. Tarifs : selon le Quotient Familial auquel s'ajoutent repas et goûter en fonction de la formule choisie.

Renseignements : Laurie Finck, directrice des mercredis loisirs
(07 50 38 52 29- alsh.hlpp@agf67.fr)

ACCUEILS DE LOISIRS DURANT LES VACANCES D'AUTOMNE

Consulter le programme des accueils de loisirs proposés sur le territoire de la Communauté de Communes du 21 au 31 octobre (Bouxwiller, Dossenheim-sur-Zinsel, Wimmenau).

+ d'infos, tarifs et inscription : www.hanau-lapetitepierre.alsace

NOUVEAU !

LA VIE, LA MORT, LE DEUIL... ON EN PARLE ?

La mort est un sujet tabou dont on préfère ne pas parler. Et pourtant, elle concerne tout le monde et fait partie de la vie. Tout le monde peut y être confronté, que l'on soutienne un proche en fin de vie, que l'on soit malade ou arrivant à un moment de notre vie où l'on se questionne.

Pour libérer la parole sur ces sujets, mieux appréhender cette certitude qui nous attend toutes et tous, la Communauté de Communes ouvre des espaces d'expressions sur les questions de fin de vie, de la mort et du deuil, en proposant différents ateliers animés par Delphine Freiss, accompagnante professionnelle de la fin de vie et du deuil (thanadoula).

L'ensemble du programme est gratuit, ouvert à tous et se déroule au centre socioculturel de Wingen-sur-Moder.

Prochain atelier « Dans la traversée du deuil » le 21 octobre

Programme complet : www.hanau-lapetitepierre.alsace

PERMANENCE DU SOUS-PRÉFET

Le Sous-préfet de Saverne tient une permanence une fois par trimestre dans les locaux de la Maison de l'intercommunalité à Bouxwiller afin de rencontrer les présidents d'associations, les chefs d'entreprises et les élus du secteur. Les particuliers ne sont pas concernés.

Les personnes intéressées doivent s'inscrire auprès de l'accueil de la Maison de l'intercommunalité (03 88 71 31 79 - accueil@hanau-lapetitepierre.alsace) en précisant leur doléance.

Première permanence organisée vendredi 11 octobre de 9h à 11h.

ATELIERS AUX JARDINS

Venez au jardin de la Maison de la Famille ! Un mercredi après-midi par mois jusqu'au mois de juin 2025, profitez d'une activité créative animée par un intervenant spécialisé et suivie d'un goûter partagé (chacun ramène de quoi grignoter). Toutes les générations, de 0 à 99 ans, sont ainsi invitées à participer à divers ateliers en lien avec la nature et le jardinage : petits et grands, parents, enfants, grands-parents et petits-enfants, seniors.

Informations pratiques :

Maison de la Famille - 3b, rue du Fossé à Ingwiller

Animation gratuite - Selon la météo, l'atelier peut se dérouler au jardin ou en intérieur - Prévoir tenue adaptée - Jeux libres pour les tout-petits.

Dates des prochains ateliers :

Mercredi 23 ou 30 octobre (14h-16h) : Graines à oiseaux (Grange aux paysages),

Mercredi 20 ou 27 novembre (14h-16h) : Céramique (Alysses)

Mercredi 11 ou 18 décembre (14h-16h) : Transformation de plantes sauvages (A corps végétal)

+ d'infos : www.hanau-lapetitepierre.alsace



ANNUAIRE DES ASSOCIATIONS

Consultez l'annuaire des associations du secteur sur le site internet de la Communauté de Communes et trouvez celle qui vous correspond. Sport, culture, solidarité... Il y en a pour tous les goûts ! Déjà, plus de 100 associations de toutes sortes y sont référencées. En consultant notre annuaire, vous pourrez effectuer une recherche par type d'activité ou par commune.

Vous représentez une association ?

Les associations qui ne l'ont pas encore fait sont invitées à rejoindre cette initiative en complétant le formulaire d'adhésion sur notre site internet pour être répertoriées.

A consulter sur notre site : www.hanau-lapetitepierre.alsace

À VOS AGENDAS (ANIMATIONS GRATUITES)

Café parents animé par Perrine Bosch, puéricultrice à la PMI : le sommeil de l'enfant

Mardi 15 octobre de 16h à 18h à la Maison de la famille à Ingwiller.
Sur inscription au 03 88 70 42 07

Conte musical : Le voyage musical de Freddy

Mercredi 18 décembre de 10h à 11h à l'école intercommunale de musique à Ingwiller

Sur inscription au 03 88 89 69 50

LA VIE À INGWILLER

RETOURS SUR IMAGES

MARCHÉ DU TERROIR ET DE L'ARTISANAT



FESTIVITÉS 13-14 JUILLET



MUSIKFESCHT



CONCERT DU MASQUE



SOIRÉES DANS'ING



CONCERT JAZZ



SPORTIFS MÉRITANTS



FOULÉES DU SCHLEMBE



CONCERT MINI FESTIVAL DE MUSIQUE JUIVE



FORUM DES ASSOCIATIONS



LA VIE À INGWILLER

ÉTAT CIVIL

ANNIVERSAIRES

OCTOBRE – NOVEMBRE – DECEMBRE 2024

5 octobre	FAERBER André, 90 ans
9 octobre	KEMPF Elisabeth, 91 ans
29 octobre	ZILLIOX née KIENZT Isabelle, 93 ans
2 novembre	MICHEL Denise, 90 ans
3 novembre	BARTH née JUND Marguerite, 91 ans
4 novembre	ANTHONI née KIRCHER Marthe, 94 ans
2 décembre	CHRISTMANN née WAMPFLER Marguerite, 92 ans
2 décembre	ZIMMERMANN Ernest, 91 ans
5 décembre	CRONIMUS née LUCK Lina, 100 ans
10 décembre	WEILER Jean-Jacques, 93 ans
17 décembre	GERSCHHEIMER née WEISS Sophie, 98 ans
18 décembre	GOLTZENE née BRECHENMACHER Huguette, 90 ans
19 décembre	CREUTZ née KIRCHER Gertrude, 96 ans
20 décembre	CASPAR née BECKER Georgette, 92 ans
21 décembre	KLOPFENSTEIN née BERNHARDT Elsa, 90 ans
22 décembre	SPECKEL née GIESI Marthe, 92 ans

DÉCÈS

AVRIL – MAI – JUIN 2024

HETZEL Sylvia	
9 avril 2024 · 77 ans	
PERROT Jacques	
22 avril 2024 · 85 ans	
JUD Léon	
2 mai 2024 · 96 ans	
DEMAIN née OTELLI Inès	
8 mai 2024 · 87 ans	
SCHOLLER Marguerite	
9 mai 2024 · 100 ans	
DIGNOU née VOGT Dominique	
17 mai 2024 · 69 ans	
THOMAS Alfred	
28 mai 2024 · 83 ans	
BEZAURY Daniele	
8 juin 2024 · 69 ans	
MARAIS Jacques	
8 juin 2024 · 91 ans	
KRIEGER André	
22 juin 2024 · 91 ans	
HENNINGER née GUTH Jeanne	
27 juin 2024 · 74 ans	



MARIAGES

JUILLET – AOÛT – SEPTEMBRE 2024

13 juillet	Ömer SEDA et Esma KONUK
20 juillet	Frédéric BALTZER et Audrey ZIMMER
27 juillet	Nicolas KOLB et Aline STEBLER
27 juillet	Franck LAPP et Laetitia JUND
27 juillet	Barnabé JAUTZY et Elodie ROMONT
3 août	Marcel LOTH et Nathalie MUNCH
17 août	Nicolas GUGUMUS et Laura KRIEGER
31 août	Metehan AYDIN et Ayse SENER
7 septembre	Dominique BELLINA et Sandrine DORSI
14 septembre	Bruno FUCHS et Claire WEHRUNG



NAISSANCES

AVRIL – MAI – JUIN 2024

MUGLER Victor	30 avril 2024
INANÇ Mirhan	4 mai 2024
TAVERGNIER Léon	6 mai 2024
GRONDIN Maloé	14 mai 2024
BENDIYAN Adèle	16 mai 2024
FATH Marceau	16 mai 2024
OZER Zeynep	25 mai 2024
CANTAT Sibylle	23 juin 2024



JEUDI 1^{ER} OCTOBRE :

Promenade avec le Club TLL

RDV à 14h30 au parking du gymnase d'Ingwiller
Renseignements au 06 25 57 15 34

VENDREDI 4 OCTOBRE :

Sortie ½ journée – Lichtenberg - avec le CV

guide JG Sohn 06 09 98 74 28
Départ piscine d'Ingwiller

SAMEDI 5 OCTOBRE :

Vente de la Ressourcerie : vêtements, chaussures et accessoires de seconde main pour toute la famille

de 9h00 à 15h00 à l'Escale (gare)
organisée par l'association P'tit Déclit

DIMANCHE 6 OCTOBRE :

Randonnée de 9h00 à 12h00 départ au chalet – avec le CV

guide JM Krener 07 81 72 39 20

LUNDI 07 OCTOBRE :

Sortie aux Thermes Caracalla ou shopping à Baden-Baden avec le club TLL.

Renseignements au 06 76 35 53 80

JEUDI 10 OCTOBRE :

Le Club TLL organise une sortie au Folie'Flore à Mulhouse

Renseignement au 06 72 16 11 23

SAMEDI 12 OCTOBRE :

Sortie journée – Palatinat – Repas Hütte - avec le CV

guide G Knauer 06 85 25 64 25

DIMANCHE 13 OCTOBRE :

Après-midi sortie familiale avec le CV

Départ au chalet à 14h
Renseignements au 06 63 64 45 38

Concert Gospel avec le groupe UBUNTU

à 16h à l'espace socioculturel. Rue de la gare
Entrée libre – Plateau – Petite restauration

MARDI 15 OCTOBRE :

Après-midi Jeux de société et goûter avec le club TLL

à partir de 14h à l'Escale 24 rue de la gare
Renseignements au 07 88 16 63 09

VENDREDI 18 OCTOBRE :

Sortie ½ journée – Zittersheim – Wingen s/Moder avec le CV

guide JM Metzger 07 86 35 02 75

SAMEDI 19 OCTOBRE :

Vente de la Ressourcerie : vêtements, chaussures et accessoires de seconde main pour toute la famille de 9h00 à 15h00 à l'Escale (gare) organisée par l'association P'tit Déclit

SAMEDI 19 OCTOBRE :

Après-midi Histoires contées chantées et lues par Le Contoir de Jo'Ailes. Pour les enfants à partir de 2 ans jusqu'à 6 ans
À 16h à la bibliothèque municipale

DIMANCHE 20 OCTOBRE :

Repas choucroute organisé par l'Union Paroissiale Ste Madeleine à l'Espace socio-culturel à partir de 11h30

Réservation auprès de Mme OSSWALD M-Rose 06 86 21 79 19

Après-midi sortie familiale avec le CV

Départ au chalet à 14h
Renseignements au 06 63 64 45 38

MERCREDI 23 OCTOBRE :

Don du sang - Collecte à l'espace socioculturel de 17h00 à 20h00

JEUDI 24 OCTOBRE :

Sortie pédestre avec le Club TLL dans les environs de Weinbourg avec déjeuner au Bois Flotté

Renseignement au 03 88 89 41 44

VENDREDI 25 OCTOBRE :

Sortie journée Reipertswiller – Melsch - Restaurant avec le CV guide JC Hetzel 07 70 67 30 43

SAMEDI 26 OCTOBRE :

Concert A Hue et A Dia, voix et percussions
à 20h à l'espace socioculturel. Rue de la gare

DIMANCHE 27 OCTOBRE :

Le groupe interreligieux d'Ingwiller vous convie pour une sortie de 10h à 17h

Avec visites du jardin interreligieux de Saverne, d'une mosquée, de l'abbatiale et du Musée de Marmoutier
Repas au couvent de Reinacker
Renseignements : interreligieux-ingwiller@laposte.net

JEUDI 31 OCTOBRE :

L'AS Ingwiller organise une Halloween Party

à la salle des fêtes de Schillersdorf - Concours de déguisements
– Tartes flambées et pizzas à partir de 19h00
Animation musicale assurée par DJ CHRIS
Réservation chez Martine au 06 18 82 53 39 (après-midi et soirée)

Sortie ½ journée - Pfanfelsen - avec le CV

guide JM Krener 07 81 72 39 20



CALENDRIER DES MANIFESTATIONS

NOVEMBRE

SAMEDI 2 NOVEMBRE :

Vente de la Ressourcerie : vêtements, chaussures et accessoires de seconde main pour toute la famille
de 9h00 à 15h00 à l'Escale (gare)
organisée par l'association P'tit Déclic

LUNDI 4 NOVEMBRE :

Sortie aux Thermes Caracalla ou shopping à Baden-Baden avec le club TLL. Renseignements au 06 76 35 53 80

VENDREDI 8 NOVEMBRE :

Sortie journée – Vignoble Avolsheim - Rest. avec le CV
guide JM Metzger 07 86 35 02 75

SAMEDI 9 NOVEMBRE :

Spectacle du Hutzels Cabaret – Revue 2024 « S'geht alles d'Schissgass nab ! » à 20h30 à l'espace socioculturel
Entrée 10 €. Réservation en mairie au 03 88 89 47 20

DIMANCHE 10 NOVEMBRE :

Randonnée de 9h00 à 12h00 départ au chalet – avec le CV
renseignement. 06 63 64 45 38

LUNDI 11 NOVEMBRE :

Cérémonie de commémoration de l'armistice à 11h00
au monument aux morts

MARDI 12 NOVEMBRE :

Après-midi Jeux de société et goûter avec le club TLL
à partir de 14h à l'Escale 24 rue de la gare
Renseignements au 07 88 16 63 09

VENDREDI 15 NOVEMBRE :

Sortie ½ journée – Linthal – Col de Steige – avec le CV
guide JC Hetzel 07 70 67 30 43

SAMEDI 16 NOVEMBRE :

Vente de la Ressourcerie : vêtements, chaussures et accessoires de seconde main pour toute la famille
de 9h00 à 15h00 à l'Escale (gare)
organisée par l'association P'tit Déclic

SAMEDI 16 NOVEMBRE DE 14H À 22H & DIMANCHE 17 NOVEMBRE DE 9H À 18H :

Exposition avicole au foyer avicole
32 route de Bitche - Ouverte officielle à 18h
restauration : Tartes flambées et knacks
Dimanche > Restauration à partir de midi jambon braisé avec accompagnement

DIMANCHE 17 NOVEMBRE :

Journée Portes Ouvertes du centre-ville d'Ingwiller
à partir de 14h. Avec de nombreux commerces ouverts
Petit Marché de Noël artisanal dans la rue, dans la salle de la mairie et sur le parvis de la Halle
Ambiance musicale et déambulations rue du Gal Goureau
Petite restauration sur place

MARDI 17 NOVEMBRE :

Réunion du Club Lecture à 14h30 à l'ESCALE / Gare
organisé par le Club TLL
Renseignements au 06 25 57 15 34

JEUDI 21 NOVEMBRE :

Sortie avec le club TLL : le matin visite des établissements de fabrication de foie gras Lucien Doriath à Soultz les Bains – l'après-midi découverte de Molsheim
Renseignements au 06 76 35 53 80

VENDREDI 22 NOVEMBRE :

Sortie journée – Niedersteinbach – Restaurant – avec le CV
guide D Courtadon 06 87 64 05 73

DIMANCHE 24 NOVEMBRE :

Repas Pot au Feu organisé par la paroisse protestante
à l'espace socioculturel à partir de 11h30

VENDREDI 29 NOVEMBRE :

Sortie ½ journée Villa Météor Hochfelden
avec le CV Rens. Y. Krener 06 72 48 77 78

SAMEDI 30 NOVEMBRE :

Spectacle itinérant de Noël présenté par la troupe Balad'Ing d'Ingwiller
en collaboration avec les 2 Haches de Schirrhein
Départs à 16h30 et 18h30 à la Halle centre-ville
Buvette et petite restauration
Renseignements en mairie 03 88 89 47 20



CALENDRIER DES MANIFESTATIONS

DÉCEMBRE

DIMANCHE 1^{er} DÉCEMBRE :

Spectacle itinérant de Noël présenté par la troupe Balad'Ing d'Ingwiller

en collaboration avec les 2 Haches de Schirrhein

Départs à 16h30 et 18h30 à la Halle centre-ville

Buvette et petite restauration - Renseignements en mairie 03 88 89 47 20

LUNDI 2 DÉCEMBRE :

Sortie aux Thermes Caracalla ou shopping à Baden-Baden avec le club TLL.

Renseignements au 06 76 35 53 80

MARDI 3 DÉCEMBRE :

Promenade avec le Club TLL

RDV à 14h30 au parking du gymnase

Renseignements au 06 25 57 15 34

SAMEDI 7 DÉCEMBRE :

Vente de la Ressourcerie : vêtements, chaussures et accessoires de seconde main pour toute la famille

de 9h00 à 15h00 à l'Escale (gare) organisée par l'association P'tit Déclic

SAMEDI 7 DÉCEMBRE :

Sortie journée - Lichtenberg – restaurant Pot au feu avec le CV

guide JM Metzger 07 86 35 02 75

LUNDI 9 DÉCEMBRE :

Fête de Noël du club TLL

au restaurant à l'Aigle à Wimmenau

Renseignements au 06 76 35 53 80

VENREDI 13 DÉCEMBRE :

Sortie ½ journée – Wimmenau - Wingen – avec le CV

guide JC Hetzel 07 70 67 30 43

DIMANCHE 15 DÉCEMBRE :

Concert de l'ensemble de cordes de l'école intercommunale de musique à 16h à l'espace socioculturel

MARDI 17 DÉCEMBRE :

Après-midi Jeux de société et goûter avec le club TLL à partir de 14h

au 24 rue de la gare

Renseignements au 07 88 16 63 09

VENREDI 20 DÉCEMBRE :

Sortie journée – La Hoube – Restaurant avec le CV

guide R. Zimmermann tél. 03 88 89 49 67

SAMEDI 21 DÉCEMBRE :

Vente de la Ressourcerie : vêtements, chaussures et accessoires de seconde main pour toute la famille

de 9h00 à 15h00 à l'Escale (gare) organisée par l'association P'tit Déclic

DIMANCHE 5 JANVIER · CONCERT DE NOUVEL AN

donné par l'Harmonie de la Musique Municipale - A 16h00 au gymnase – Entrée libre - Plâteau

INFORMATIONS PRATIQUES



PASSEPORT



 Ingwiller

**EN DIRECT SUR
VOTRE SMARTPHONE !**
AVEC L'APPLI MOBILE CITYKOMI®



BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

Horaires de rentrée :

- Tous les mercredis de 10h00 à 12h00 et de 14h00 à 16h00
- Tous les samedis de 10h00 à 12h00 et de 14h00 à 16h00

PERMANENCE DE LA POLICE MUNICIPALE

89 rue du Gal Goureau

Téléphone : 03 67 34 63 06

police.municipale@mairie-ingwiller.eu

 Police municipale d'Ingwiller

CARTE NATIONALE D'IDENTITÉ-PASSEPORT

Attention à la date de validité de vos passeport et carte nationale d'identité car les délais de renouvellement peuvent atteindre 2 mois en raison des contraintes de biométrie. En France, la carte d'identité reste valable 5 ans après la date d'échéance. **L'établissement de ces documents se fait exclusivement sur rendez-vous que vous prendrez sur le site de la mairie www.mairie-ingwiller.eu**

MARCHÉ HEBDOMADAIRE

Tous les samedis de 8h à 12h à La Halle et sur le parvis de l'église protestante. Vous y trouverez fruits, légumes, poulets (rôtis ou pas), œufs, fromages, huiles, fruits secs, miels, confitures, bretzels, boucherie-charcuterie, gibiers (viande et transformé), poissons, produits traiteur et spécialités italiennes.

BAR DU COIN À LA HALLE

Le Bar du Coin ouvre ses portes chaque samedi matin lors du marché hebdomadaire. Les associations se font un plaisir de vous y accueillir tous les samedis matin.

DÉCHÈTERIE

Du lundi au vendredi de 10h à 12h et de 13h à 18h (entrée jusqu'à 17h50)

Le samedi de 9h à 18h en continu (entrée jusqu'à 17h50)

Vous y trouverez toutes les informations relatives à la gestion des déchets ainsi que des sachets pour vos poubelles de biodéchets.

BUREAU DE POSTE

Du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h
et le samedi de 9h à 12h

L'ESPACE FRANCE SERVICES

Géré par la Communauté de Communes de Hanau-La Petite Pierre, l'Espace France Services vous accueille **au rez-de-chaussée de la mairie**. Ce nouvel espace, gratuit et ouvert à tous, facilite l'accès des citoyens aux services publics et à leurs outils numériques

Espace France Services

85 rue du Général Goureau, 67340 Ingwiller

Tél 03 69 17 50 03

Email : franceservices@hanau-lapetitepierre.alsace

Horaires d'ouverture

- lundi Fermé
- mardi de 9h00 à 12h00 et 14h00 à 17h00
- mercredi de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h00
- jeudi de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00
- vendredi de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00
- samedi de 9h00 à 12h00

Suivez l'actualité de l'Espace France Services sur Facebook

facebook.com/FranceServicesHLPP

PERMANENCES UNIAT INGWILLER

les 2^e, 3^e et 4^e mercredis du mois à l'Escale (ancienne gare)

Uniquement sur RDV au 03 88 15 00 05 le matin du lundi au vendredi de 9h à 12h

POINT D'INFORMATION DE L'OFFICE DE TOURISME INTERCOMMUNAL HANAU-LA PETITE PIERRE

transféré à l'accueil de la mairie 85 rue du Gal Goureau

BUREAUX DU TRÉSOR PUBLIC

transférés à Sarre-Union

